

Vers la mise en place d'un observatoire

J.M

Libreville/Gabon

L'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) vient de signer un protocole d'accord avec l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac) et le Réseau des aires protégées d'Afrique centrale (Rapac), rapporte notre confrère Gabonreview. Ce partenariat entre dans le cadre du Programme pour la biodiversité et la gestion des

aires protégées en Afrique centrale (Biopama).

Selon le Biopama, cet outil se présente sous la forme d'un protocole de collecte et d'analyse des données relatives aux six dimensions du suivi de l'efficacité de gestion telles qu'identifiées par l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Le contexte, l'impact, les résultats, le processus, les intrants et la planification de chaque site seront ainsi mieux évalués.

«C'est exceptionnel parce qu'il va permettre, pour la



première fois, l'observation rigoureuse et harmonisée de toutes les aires protégées

Une famille d'éléphants observée par Mireille Johnson-Bawé, écologiste moléculaire.

d'un pays, mais aussi parce que ce protocole est le résultat de l'appropriation finalement très rare d'un programme de bailleur», explique-t-on à l'ANPN.

L'observatoire régional des aires protégées servira également comme centre de connaissances pour la région. Il facilitera la mise en réseau des experts et institutions autant qu'il coordonnera le soutien politique et technique avec les organismes nationaux et les organisations régionales.